

Quelles mesures pour le transport des personnels techniques CRS en déplacement ?

Le SNAPATSI poursuit son travail participatif, s'interroge sur la santé et la sécurité des personnels techniques et fait ses propositions de mesures préventives contre le Covid-19.

Habituellement les personnels techniques déplacés sont entassés à 9 dans un véhicule de transport vitré plein à craquer et ce pendant plusieurs heures pour les trajets entre leur lieu de résidence et leur lieu de déplacement.



QUELLES MESURES SONT PRISES PAR LA DCCRS AFIN DE RESPECTER LES MESURES DE DISTANCIATION AFIN DE LIMITER LES RISQUES DE CONTAGION DU VIRUS COVID-19 DURANT LES DÉPART, RELÈVE ET RETOUR DE DÉPLACEMENT ?

Le SNAPATSI demande que chaque unité loue exceptionnellement un véhicule vitré supplémentaire afin de limiter le nombre de personnels techniques par véhicule et ainsi limiter les risques sanitaires. L'administration doit protéger les agents publics placés sous son autorité !

RAPPEL

Depuis des mois, le SNAPATSI dénonce des véhicules de transport des personnels techniques surchargés et inadaptés pour des longs trajets engendrant de surcroît des troubles musculo-squelettiques. Le SNAPATSI exige plus de considération et de prévention pour les personnels techniques affectés en CRS.

BUREAU NATIONAL

52 rue de Dunkerque
75009 PARIS

Tel. 01.55.34.33.20
Fax. 01.44.53.01.14

snapatsi@snapatsi.fr

Votre santé est notre priorité !